Année académique 2019 / 2020

LETTRE DE LA SOCIETE D'ECONOMIE POLITIQUE

***

Numéro 1

Dîner du 18 septembre 2019

Les indicateurs conjoncturels sont désormais au rouge : le retournement cyclique est en route et les efforts de politique économique pour l'enrayer semblent peu efficaces.

La BCE a repris sa politique de QE tout en admettant que la croissance en zone euro sera à peine supérieure à 1% en 2020 et que l'inflation reste durablement inférieure à la barre mythique de 2%. Si les Etats-Unis semblent mieux résister, nombre de conjoncturistes prévoient cependant que la récession ne pourra pas être évitée en 2020 ou en 2021.

En outre, plusieurs analyses de la situation américaine mettent en avant le recul de la dynamique concurrentielle dans ce pays. Si les GAFA occupent le devant de l'actualité, en particulier du fait d'une volonté politiquement très affirmée de certains pays de les taxer davantage, le constat fait sur les évolutions récentes des économies en cours de numérisation fait apparaître de nombreux goulots d'étranglement et des comportements oligopolistiques. Cela expliquerait en partie un léger retour de l'inflation aux Etats-Unis, retour qui traduirait donc moins l'efficacité d'une politique monétaire en lutte permanente contre les menaces de déflation que la réapparition de rentes. Conscients du problème, certains dirigeants américains, notamment au niveau des Etats fédérés, réclament des actions vigoureuses à la justice, rappelant que les Etats-Unis sont le pays des lois anti-trusts et le pays où on a eu le courage il y a un siècle de démanteler les géants du pétrole.

Nous rejoignons ainsi le thème de notre soirée qui est la concurrence. S'il est un sujet qui a été abondamment débattu par les économistes, on peut considérer que c'est bien la concurrence. Parmi cette abondante littérature, petit retour sur les débuts du discours prononcé au Collège de France, le 28 février 1849, pour la réouverture du Cours d'économie politique de Michel Chevalier, à une époque où la concurrence défendue par les économistes avait été sous le feu d'une critique… violente !

« Messieurs,

Depuis la dernière fois que nous nous sommes trouvés ensemble, il y aura bientôt un an, l'économie politique a été l'objet d'accusations multipliées ; pendant un certain temps même, elle a été vaincue et proscrite ; mais la réparation ne s'est pas faite attendre, et l'indépendance des professeurs, qui avait reçu une grave atteinte, a obtenu une sanction nouvelle. En ce qui me concerne, c'est un devoir qu'il m'est doux de remplir d'en exprimer publiquement ma reconnaissance envers les pouvoirs de l'État. La réhabilitation de l'économie politique n'a pas été sans quelque éclats ; elle s'est vue officiellement appelée, de concert avec les autres sciences morales et politiques, par l'autorité justement émue, à la défense de la société menacée, et, dans cette œuvre importante, elle a dignement rempli son rôle.

Je pourrais donc me dispenser de présenter aujourd'hui la justification de l'économie politique. Cependant, j'estime qu'il n'est pas superflu de montrer en quoi les attaques qui ont été dirigées contre elle sont injustes, et c'est ce que je vais essayer.

Ces accusations attestent une confusion d'idées qu'il est utile de débrouiller. C'est une bonne occasion de faire voir ce que c'est que l'économie politique, quel est le but qu'elle s'assigne à elle-même, quelle est la nature de l'action qu'elle prétend exercer. Et peut-être n'en faudrait-il pas davantage, si un exposé pareil était bien fait, pour lui concilier une partie de ses adversaires eux-mêmes, car ces adversaires, je n'en doute point, ne recherchent que la vérité.

L'économie politique, s'écrient ceux qui se sont portés ses antagonistes, prend sous sa protection l'égoïsme, puisqu'elle reconnaît l'intérêt personnel comme un mobile légitime, et lui accorde un rôle important. Elle est sans cœur ni entrailles ; elle ferait volontiers l'apothéose de la cupidité la plus insatiable et la plus barbare, car est-ce que la concurrence est autre chose ? Elle classe parmi ses autorités Malthus, dont la doctrine repose sur un principe cruel, car il a dit à une partie des membres de la famille humaine qu'ils étaient *de trop au banquet de la vie*. L'économie politique, poursuivent-ils, est hostile au pauvre et courtise le riche. Toutes les tendresses qu'elle peut avoir, elle les réserve pour le capital, qui est l'agent de l'exploitation de l'homme par l'homme. Non seulement elle est impuissante à donner du soulagement au grand nombre qui souffre, mais elle insulte à la misère du malheureux ; quand on la presse de s'expliquer sur les procédés qu'elle recommanderait pour l'avancement de la société, dans le nombre et avant tout c'est l'épargne et la tempérance qu'elle indique, l'épargne à ceux qui n'ont rien, la tempérance à des gens qui meurent de faim !

S’il y a dans cet auditoire, ce qui est possible, des personnes qui n’aiment pas l’économie politique, elles trouveront, je m’en flatte, que je viens de reproduire les reproches qu’ils lui font, sans tempérer en rien la rigueur de leur langage.

Examinons donc si ces plaintes véhémentes sont fondées ; cherchons si l’économie politique a les mauvais penchants qu’on lui suppose, et si c’est bien à elle qu’il faut s’en prendre de tout ce dont on l’accuse. Procédons à cet examen tranquillement, sans acception de personnes, en nous plaçant au-dessus des passions politiques, qu’on doit toujours laisser à la porte des enceintes consacrées à la science.

Ce qui a servi de prétexte à l’accusation intentée contre l’économie politique de favoriser l’égoïsme, c’est qu’elle reconnaît l’intérêt personnel pour le principal mobile de l’industrie humaine, et qu’elle approuve qu’on mette ce ressort en jeu par l’énergique moyen de la concurrence. L’intérêt personnel, dit-on, est l’égoïsme même, et les excès auxquels la concurrence donne lieu peuvent être qualifiés de saturnales de l’égoïsme.

Que penseriez-vous, messieurs, d’une personne qui reprocherait aux astronomes de baser leurs calculs sur la loi de l’attraction universelle découverte par Newton, ou qui s’élèverait contre les constructeurs de machines à vapeur, parce que leur point de départ est cette proposition, que l’eau vaporisée a une grande force d’expansion ? Vous jugeriez, n’est-il pas vrai, que la réprimande est fort malavisée. Ceux qui, de nos jours, font un crime à l’économie politique du rôle qu’elle accorde, dans ses raisonnements, à l’intérêt personnel, tombent dans une méprise à peu près semblable. Il est aussi impossible de concevoir la production de la richesse sans l’action permanente et intense de l’intérêt personnel que le mécanisme planétaire sans la gravitation, ou que la machine de Watt et de Stephenson sans la force élastique des liquides vaporisés. L’homme est porté à produire la richesse par la force des appétits et des besoins qu’il ressent dans sa fibre même. Ce sont ses propres sensations individuelles, ou celles des personnes dont la vie est étroitement liée à la sienne, et dont il est le protecteur naturel, qui le provoquent au travail dont la richesse, ou l’aisance, ou le simple maintien de l’existence est le fruit. Il faut qu’il se défende, lui et sa famille, contre la faim, contre le froid, contre toutes les intempéries des saisons. Il veut non seulement conserver, mais orner sa personne et celle de ses enfants ; il veut rendre commode sa demeure. Tout cela est essentiellement personnel, c’est le cri du moi, qui lutte pour s’approprier des objets extérieurs. Voilà pourquoi l’acte de produire de la richesse a toujours été et sera toujours, en vertu de la nature humaine, par l’ordre suprême du Créateur qui a composé cette nature, un acte personnel, relatif à l’individu ou au petit monde de la famille. Les besoins de l’homme sont tellement pressants, il y faut une satisfaction tellement immédiate, tellement incessante, qu’il n’y aurait pas moyen d’y subvenir si chacun n’en faisait son affaire personnelle.

On en a fait la remarque avec beaucoup d'à-propos dernièrement : plus la société s'est perfectionnée, plus la propriété y est devenue individuelle, ce que nos adversaires appellent égoïste, en se dégageant successivement des liens de la communauté où, dans les imparfaites sociétés des temps primitifs, elle était plus ou moins asservie.

Il s'est passé là un double phénomène d'action et de réaction : d'une part, à mesure que le progrès de la société, développant la liberté, investissait la personnalité humaine de nouvelles garanties, la propriété de la terre et des capitaux en général tendait à être de plus en plus individuelle. D'autre part, à mesure que la personnalité humaine était plus encouragée à posséder la richesse, et par conséquent à la produire, une circonstance favorable au progrès général de la société se manifestait de plus en plus. C'est un des aspects du progrès social que la masse de produits de toute sorte, aliments, vêtements et tout le reste, qui est sans cesse crée et recréée par l'activité de la société, pour se répartir entre les hommes et subvenir à leurs besoins, soit de plus en plus grande ; car si le progrès social consiste en ce que la société soit plus éclairée et possède une notion plus élevée et plus étendue de la morale, c'est un autre aspect nécessaire de ce progrès, qu'en masse la société ait plus de bien-être, et par conséquent, à chaque instant, la jouissance d'une plus grande quantité de produits. Or, c'est un fait constant, la grandeur de la production de la richesse est en proportion de l'excitation donnée à l'effort de chacun par l'intérêt personnel. Voilà comment le ressort de la personnalité a dû, pour le progrès même du genre humain, être appliqué de plus en plus à la production de la richesse. Et ceci vous explique, d'un mot, comment la législation de l'Europe s'est conformée à l'esprit du progrès, quand elle a livré l'industrie au principe de la concurrence, appel énergique au sentiment individuel.

Mais, reprennent nos adversaires, l'intérêt personnel est le proche parent de l'égoïsme ; mais il peut devenir cupide ; mais la concurrence peut dégénérer en une guerre d'une avidité impitoyable et ignominieuse.

Ceux qui s'expriment ainsi ne remarquent pas qu'ils font le procès à la liberté humaine elle-même, et que ce qui serait détruit, s'ils avaient raison, ce n'est point l'économie politique, c'est le libre arbitre du genre humain. Sur la pente de l'intérêt personnel, l'homme peut être entraîné à des abus : qui est-ce qui le nie ? Mais faut-il pour cela supprimer l'intérêt personnel ? Et quelle est donc celle de ses facultés dont l'homme ne peut abuser ? Je dirai plus : quelle est la vertu dont à force de l'exagérer, ou en l'isolant, ou en l'appliquant à rebours de la justice et du bon sens, on ne puisse faire sortir un crime ? L'homme est un être libre : voilà pourquoi l'abus de toute chose lui est possible, et tout écart de la ligne droite facile, s'il le veut. Vous ne supprimerez absolument l'abus et l'écart que si vous anéantissez la liberté humaine elle-même.

Eh, sans doute, il ne faut pas que l'homme s'abandonne corps et âme à l'intérêt personnel en faisant abstraction de tout le reste. L'homme a des devoirs envers lui-même et envers sa famille ; mais c'est l'A, B, C de la morale qu'il a des devoirs aussi envers sa patrie, envers la famille humaine tout entière. La vertu, la simple honnêteté consistent à faire marcher de front l'ensemble des devoirs. L'individu qui s'absorbe dans une idée fixe devient bientôt, dans l'ordre intellectuel, un aliéné que les médecins envoient à Charenton. Dans l'ordre moral, du moment qu'on fait abstraction complète d'une partie de ses devoirs pour se complaire dans le reste, on est à la veille, par cela même, de devenir un malhonnête homme ou un criminel. Il y a fort longtemps que les moralistes le disent, grâce à Dieu. C'est pour cela que la philosophie n'est pas seulement belle, qu'elle est hautement utile, puisqu'elle éclaire nos intelligences sur l'ensemble de nos devoirs, et sur l'enchaînement qu'ils ont les uns avec les autres. »

Pour toutes vos propositions de textes, veuillez contacter Jean-Marc Daniel à l'adresse suivante : **jmdaniel@escp-eap.net**

https://www.societedeconomiepolitique.org